

## Inventaires culturels rapides des zones humides

La présente note offre une vue d'ensemble des Inventaires culturels rapides et des avantages qu'ils présentent pour la gestion des Sites Ramsar et autres zones humides. Si vous souhaitez collaborer avec l'[Équipe culture et moyens d'existence du Secrétariat](#) pour réaliser un Inventaire culturel rapide des zones humides ou y participer, veuillez contacter Mariam Kenza Ali, Administratrice, Culture et Moyens d'existence, Secrétariat Ramsar, à l'adresse suivante : [culture@ramsar.org](mailto:culture@ramsar.org)

### Que sont les Inventaires culturels rapides ?

Les Inventaires culturels rapides des zones humides sont un moyen simple, rapide et pratique de relever, rassembler et mettre à disposition des informations sur les valeurs et les pratiques culturelles notables associées aux zones humides. Ils peuvent être menés à différentes échelles. Les informations qu'ils apportent contribuent à la préservation du patrimoine culturel et à la réalisation de l'objectif de la Convention de Ramsar relatif à l'intégration d'aspects culturels à la gestion des Sites Ramsar et autres zones humides.

### Pourquoi réaliser un inventaire ?

Actuellement, les informations disponibles sur les valeurs et les pratiques culturelles relatives aux Sites Ramsar et autres zones humides sont limitées. Les Inventaires culturels rapides peuvent avoir des effets bénéfiques sur la préservation des zones humides et leur utilisation rationnelle (ainsi que sur la préservation du patrimoine culturel) car ils permettent :

- ✓ de recenser et de documenter les valeurs et les pratiques culturelles relatives aux Sites Ramsar ou autres zones humides ;
- ✓ de mettre en lumière le rôle important que ces valeurs et pratiques jouent dans la préservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ;
- ✓ de confier aux gestionnaires de zones humides et autres parties prenantes la responsabilité d'intégrer les valeurs et les pratiques culturelles à la gestion quotidienne des zones humides, par exemple en rétablissant les activités de gestion traditionnelle là où ces dernières sont plus efficaces que d'autres méthodes.

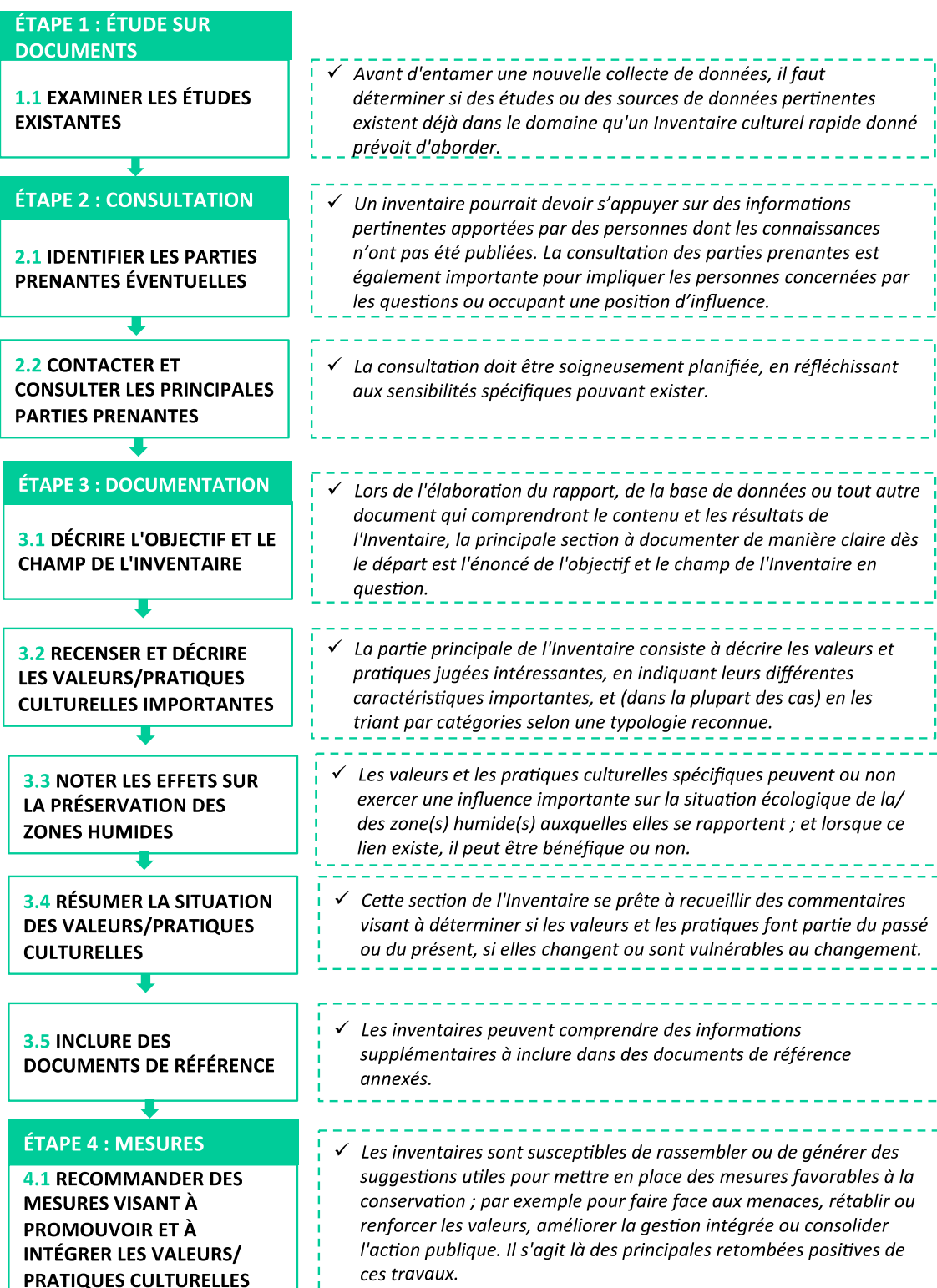
### Comment cela fonctionne-t-il dans la pratique ?

Les Inventaires culturels rapides peuvent être réalisés de manière autonome par les autorités de gestion des zones humides, les initiatives régionales Ramsar, les Organisations internationales partenaires, les groupes communautaires, les organisations non gouvernementales, les chercheurs et autres parties prenantes.

Ces inventaires peuvent être menés sur un site, un bassin hydrographique, à l'échelon national et régional. Le champ peut porter sur des valeurs et des pratiques historiques ou actuelles. Les inventaires devraient s'appuyer sur les informations pertinentes déjà présentées dans les *Fiches descriptives Ramsar* (et dans l'idéal, les étoffer), et mettre à profit les études culturelles existantes.

Le processus de réalisation des Inventaires culturels rapides des zones humides est décrit plus bas (voir le [Document d'orientation : Inventaires culturels rapides des zones humides](#) pour plus de détails).

## Vue d'ensemble : Inventaires culturels rapides des zones humides



## Les Inventaires culturels rapides et la Convention de Ramsar

Les Inventaires culturels rapides soutiennent l'application d'un certain nombre de résolutions sur les questions culturelles, notamment celles pour la prise en compte des valeurs culturelles des zones humides dans les politiques publiques, les stratégies et la gestion (**Résolutions VIII.19** et **IX.21**), et sur le renforcement de la participation des communautés locales et des populations autochtones à la gestion des zones humides (**Résolution VII.8**).

Ils soutiennent également l'application de l'**Objectif 10** du **Plan stratégique de la Convention de Ramsar 2016-2024**, qui vise à documenter et à pleinement intégrer les connaissances et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales dans la gestion des zones humides.